

[Rapports d'activités du Conseil national de la protection de l'enfance](#) [1]

L'année 2018 a été une année d'approfondissement pour les travaux du CNPE, notamment du fait de la commande du gouvernement du co pilotage avec la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS), de l'élaboration de la stratégie nationale de protection de l'enfant (groupe de travail ad hoc de mars à juin 2018). Les avis, et plus largement les travaux de 2017 du CNPE, ont été intégrés à la réflexion de ce groupe de travail, ils ont servi de base à ses propositions.

[En savoir plus et télécharger le rapport \(Ministère des Solidarités et de la Santé\)](#) [2]

**Liens**

[1] <https://www.inshea.fr/fr/content/rapports-d%E2%80%99activit%C3%A9s-du-conseil-national-de-la-protection-de-l%E2%80%99enfance>

[2] <https://solidarites-sante.gouv.fr/ministere/acteurs/instances-rattachees/conseil-national-de-la-protection-de-l-enfance-cnpe/article/rapports-d-activites-du-cnpe>